

Application de la loi sur l'assurance-chômage et quote-part de l'État

Les dépenses au chapitre de la loi sur l'assurance-chômage (non compris les versements du gouvernement à titre d'employeur) atteignent, pour l'année 1952-1953, un montant estimatif de 56.7 millions de dollars, soit une augmentation de 2.9 millions par rapport au total de 53.8 millions en 1951-1952.

Les versements effectués à titre de prestations d'assurance-chômage ne sont pas directement imputés sur les dépenses budgétaires ordinaires mais sont prélevés sur la caisse d'assurance-chômage, laquelle est alimentée par les cotisations des employeurs et des employés, par les intérêts sur les placements et enfin par la quote-part de l'État. Cette dernière équivaut à un cinquième du montant total des versements effectués par les patrons et les employés.

La quote-part de l'État à la caisse d'assurance-chômage pour l'année 1952-1953 atteindra, estime-t-on, 31.2 millions comparativement à 29.9 millions en 1951-1952. On s'attend que les frais d'administration atteignent 25.4 millions, soit une augmentation de 1.5 million sur le total de 23.9 millions durant l'année financière précédente.

Agriculture

Les dépenses du ministère de l'Agriculture atteignent pour l'année 1952-1953 un montant estimatif de 117.3 millions, en comparaison de 67.1 millions, en 1951-1952. L'augmentation estimative de 50.2 millions provient surtout d'un relèvement de 40.3 millions au débit net de la caisse de soutien des prix agricoles, de 6 millions en ce qui a trait aux primes versées pour faciliter le transport des céréales de provenance de l'Ouest et de 2 millions au chapitre des dépenses afférentes aux projets de rétablissement et d'assainissement. Une réduction de 1.7 million relativement à l'aide accordée aux producteurs de pommes sera un peu plus que compensée, pense-t-on, par la hausse des frais d'exploitation des services des sciences, de la production, des marchés et des fermes expérimentales, ainsi que par les versements de primes pour les porcs abattus.

Le tableau suivant présente un résumé comparatif des dépenses du ministère pendant les deux dernières années:

	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1953 (estimation)	1952	
(en millions de dollars)			
Prime au transport des céréales de provenance de l'Ouest.....	21.0	15.0	6.0
Entreprises de rétablissement et d'assainissement.....	13.9	11.9	2.0
Prime sur les porcs abattus.....	6.2	5.4	0.8
Service des Fermes expérimentales.....	8.5	7.7	0.8
Service des Sciences.....	8.8	7.5	1.3
Service de la Production.....	9.0	8.8	0.2
Service des Marchés.....	5.0	4.6	0.4
Aide aux producteurs de pommes de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique.....		1.7	-1.7
Perte nette d'exploitation— Office du soutien des prix agricoles.....	42.0	1.7	40.3
Administration et divers.....	2.9	2.8	0.1
	117.3	67.1	50.2

Citoyenneté et Immigration

Les dépenses du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration atteindront en 1952-1953 le montant estimatif de 23.7 millions, soit une augmentation d'un demi-million par rapport au total de 23.2 millions en 1951-1952.